



OFFRE D'ACCUEIL « STAGE COLLEGIEN 3EME » 2025/2026

Stage d'observation d'une semaine au sein de la collectivité

DGA ECJSL

Référence de l'offre	12_ECJSL_PCS_DGAPM_04
Service accueillant Nom Direction / Pôle	DIRECTION GENERALE ARCHIVES PATRIMOINE ET MEMOIRE Pôle Culture Sports
Domaine(s) d'activité	SERVICES D'ARCHIVES DEPARTEMENTAUX
Lieu du stage Commune Adresse	MONTPELLIER Pierresvives 907 rue du Professeur Blayac
Période(s) d'accueil possibles	Octobre 2025-Juin 2026
Métier(s) Principaux métiers à faire découvrir	- Archiviste - Relieur restaurateur - Technicien de numérisation - Médiateur culturel - Photographe d'archives...
Activités du service Principales missions	Conserver la mémoire collective du département de l'Hérault pour l'offrir à tous. Cette mission se décline en cinq actions : - le contrôle, - la collecte, - le classement, - la conservation, - la communication des archives au public.
Informations complémentaires	Possibilité de 3 stagiaires sur la même période de stage. Voir si un ou 2 camarades est intéressé pour l'inciter à faire la démarche de demande en parallèle.

IMPORTANT

Comment déposer ma candidature pour ce stage ?

- 1.** Je repère l'annonce qui m'intéresse en vérifiant bien le **lieu** et la **date possible pour ce stage**.
- 2.** Je m'assure auprès de mon collègue de la **possibilité d'effectuer ce stage** sur la période souhaitée
- 3.** J'adresse ma demande de stage au Département, **par mail uniquement** :
 - à l'adresse mail stage3eme@herault.fr
 - **au plus tard 20 jours avant la date de début du stage** souhaité
 - en précisant obligatoirement les informations suivantes:
 - Ma demande de stage : le code de référence du stage, la période de stage (dates de début et de fin), mon nom et mon prénom, mon adresse, mon numéro de téléphone et mon mail (afin de pouvoir être recontacté)
 - Le nom et la commune de mon collègue, ma classe
 - Mes centres d'intérêt
 - Mes motivations pour ce stage
- 4.** J'attends la réponse des services du Département qui me recontactent dans les jours qui suivent afin de finaliser la convention de stage ainsi que les modalités d'accueils.

Dans l'éventualité où une demande de stage ne pourrait aboutir, le Département pourra éventuellement proposer à la famille une offre alternative, sur la base des critères initialement souhaités pour le stage.

Attention :

Afin de permettre un accès facilité au plus grand nombre, il ne vous sera possible de faire qu'**1 seule demande de stage par élève**.